

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article200>



# Handicap

- Archives - Les campagnes électorales - Cantonales 2011 : la campagne - Nos priorités pour le canton - Action sociale -



Date de mise en ligne : samedi 12 mars 2011

---

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

---

Un schéma départemental des personnes handicapées a été adopté en 2009. Des ambitions mais tellement peu d'actions ! De nombreux services publics restent à ce jour difficilement accessibles pour les personnes handicapées.

Il est indispensable de prévoir des possibilités d'accès dans les transports pour les fauteuils. Pourquoi ne pas prévoir la mise en place d'une voiture dans chaque train avec accès spécifiques aux fauteuils ? La création de Pam 77 a constitué un premier pas pour faciliter les déplacements des personnes mais c'est encore trop souvent à ces derniers de s'adapter à l'organisation de la structure et non l'inverse (heure limite 23H).

Il est également indispensable que les surcoût liés à la situation de handicap soient pris en charge par la collectivité : les compensations ne sont pas assez élevées et les frais d'aménagement du logement ainsi que des véhicules n'ont pas à être pris en charge par les personnes handicapés.

Afin de réaliser un diagnostic concret et précis des priorités devant être établies, il faut, je le pense, consulter et faire confiance aux personnes vivant au quotidien leur situation de handicap.

Faire de la politique autrement, c'est aussi écouter, partir du ressenti des personnes qui vivent cette situation et ensuite travailler avec la MDPH sur les pistes d'amélioration du bien-être des personnes handicapées.